

Numéro

138

31 janvier 2017

# Flash Info



## Mairie de Biltzheim

Rue de Rouffach  
68127 BILTZHEIM

Téléphone 03 89 49 45 10

Télécopie 03 89 49 96 60

## Heures d'ouverture de la mairie

Mardi 10h00 à 12h00 et  
16h00 à 19h00

Jeudi 10h00 à 12h00 et  
16h00 à 18h00

Vendredi 16h00 à 18h00

## Permanences

M. Gilbert VONAU, Maire  
Jeudi de 17h00 à 19h00

M. Alain GUIGNOT, Adjoint  
Vendredi de 17h30 à 18h30

Mme Josée MEYER, Adjointe  
Mardi de 17h00 à 18h00

## Commune de Biltzheim

Directeur de publication : M.A. GUIGNOT  
Imprimé à la Mairie de Biltzheim  
rue de Rouffach 68127 BILTZHEIM

Date de parution : 31 janvier 2017  
Date de dépôt légal : en cours  
Prix : Gratuit

## Cérémonie Intercommunale du 5 février 2017

L'ensemble de la population est invité à participer à la cérémonie intercommunale du 5 février qui se tiendra à Biltzheim, place de l'Eglise.

Le déroulement de la cérémonie sera le suivant :

- ◆ **9h00** Messe
- ◆ **9h45/10h** Cérémonie et dépôt de gerbes
- ◆ **10h30** Départ en voiture vers l'Espace Horizons
- ◆ **10h45** Vin d'honneur.

*A noter:*

*Pour la cérémonie, la présence des enfants des classes de Biltzheim.  
Si le temps est pluvieux, la cérémonie se déroulera dans l'église.*



## Visites à domicile des personnes âgées

Vous êtes une personne âgée, et vous vous sentez seul(e)? N'hésitez pas à contacter l'association APALIB. Ce service entièrement gratuit vous offrira des moments de convivialité et d'échange avec un bénévole partageant les mêmes centres d'intérêt que vous; discussion, promenade, lecture, jeux de société.....

Contactez APALIB - Béata HAVREZ au 03 89 23 23 02

## Autorisation de sortie du territoire

Nous vous rappelons que l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs est de nouveau obligatoire depuis le 15 janvier 2017.

Ainsi, depuis le 15 janvier, le mineur voyageant à l'étranger sans ses parents doit présenter les 3 documents suivants:

- ◆ Pièce d'identité du mineur (carte d'identité ou passeport)
- ◆ Formulaire de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- ◆ Photocopie du titre d'identité du parent signataire



## Informations générales

### La journée de Défense et Citoyenneté

Cette journée « JDC » permet aux jeunes de s'informer sur les droits et devoirs en tant que citoyens, ainsi que sur le fonctionnement des institutions.

La participation à cette journée est **obligatoire**, et la convocation intervient entre le recensement (à 16 ans) et le 18ème anniversaire.

### La Garde Nationale

Afin de faire face à l'ampleur sans précédent de la menace terroriste sur notre territoire, le Gouvernement a invité les Français désireux de s'engager pour leur Pays, à rejoindre les réserves de sécurité.

Le décret du 13 octobre 2016, par le regroupement de divers corps a donné naissance à la « Garde Nationale ».

Pour ces 2 informations, plus de détails en mairie ou sur le site de Biltzheim.

